

## Communiqué de presse



*Dévoilement de l'Indice entrepreneurial québécois 2022*

# Transfert d'entreprise au Québec : seulement quatre propriétaires sur dix s'y préparent

Se lancer en affaires en reprenant une entreprise : les trois quarts veulent le faire avec d'autres personnes

**Montréal, le 18 mai 2023** – Réseau Mentorat dévoile aujourd'hui l'[\*Indice entrepreneurial québécois 2022\*](#) (l'« *Indice* ») – « Vers une culture entREPRENEURIALE », une référence incontournable depuis 2009 en matière de mesure de l'entrepreneuriat au Québec. L'*Indice 2022*, présenté par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec, met en lumière une volonté massive des propriétaires de PME de vendre ou de transférer leur entreprise dans les dix prochaines années et révèle un manque flagrant de préparation de leur part. Les entreprises familiales font toutefois meilleure figure à cet égard.

Alors que le Québec connaît une vague de départs à la retraite de ses propriétaires d'entreprises, mais aussi des changements profonds dans la génération montante de ses entrepreneur(e)s, l'enjeu de démystifier, promouvoir, soutenir et célébrer la reprise d'entreprises est l'un des plus grands défis entrepreneuriaux de la décennie.

## Une vague de propriétaires cédant(e)s qui doivent mieux s'organiser

Au Québec, ce sont 6 propriétaires d'entreprises sur 10 qui disent avoir l'intention de vendre ou céder leur entreprise dans un horizon de 10 ans. Toutefois, un manque de préparation à cette vente ou à ce transfert, de la part des propriétaires, pourrait mettre en péril ce projet d'envergure. L'*Indice* met entre autres en lumière que :

- Seulement 4 propriétaires sur 10 (38,8 %) qui comptent vendre/céder un jour leur entreprise sont préparés et ont un plan de relève en ce sens. Du côté des entreprises familiales, ce chiffre s'élève à 45,7%.
- Ce sont 4 propriétaires sur 10 (42,6 %) qui ont identifié une relève (entreprises familiales : 51,4 %), et très peu d'entre eux (5,5 %) indiquent que l'identification est le fruit d'un processus supervisé par un conseil ou un comité.
- Seulement 3 propriétaires sur 10 (30,8 %) ont eu recours à ce jour à au moins un(e) expert(e) dans le processus de transfert de leur entreprise (entreprises familiales : 41,1 %). L'expertise comptable/fiscale est la plus prisée (75,0 %), ensuite celle de consultant(e)s spécialisé(e)s en transfert (51,0 %).
- Environ 1 propriétaire sur 2 (55,6 %) qui compte transférer un jour son entreprise ne connaît pas la valeur marchande de celle-ci (entreprises familiales : 49,3 %). Parmi ceux qui la connaissent, 1 sur 4 (28,2 %) l'a établi avec l'aide d'expert(e)s.
- Près de 6 propriétaires sur 10 (57,9 %) estiment que le processus de transfert de leur entreprise, lorsqu'amorcé, se fera rapidement et prendra seulement de 1 à 3 années. Une vision très optimiste, selon plusieurs expert(e)s, et qui peut ajouter un élément de risque au processus.
- 42,3 % des propriétaires veulent continuer à s'impliquer dans l'entreprise après le transfert.

## **Se lancer en affaires pour reprendre une entreprise : les trois quarts des répondant(e)s disent vouloir le faire avec d'autres personnes**

Si l'*Indice* avait noté, il y a quelques années, une tendance chez les jeunes à vouloir se lancer dans un projet entrepreneurial à plusieurs (*Indice 2014*), cette tendance a percolé au sein des autres groupes d'âge en 2022. En effet, l'*Indice* rapporte qu'une majorité de personnes (58,5%) ayant l'intention d'entreprendre souhaite le faire avec d'autres. Cette proportion est encore plus élevée si l'intention est de reprendre une entreprise : 76,8 %. Si cette collaboration est une bonne nouvelle pour l'entrepreneuriat collectif ou pour la solidité des équipes repreneuriales, cette tendance augmente toutefois le ratio nécessaire de repreneur(e)s à l'étape des démarches.

## **Travailler sur la culture repreneuriale pour accroître le bassin de repreneur(e)s potentiel(le)s**

Considérant le volume de propriétaires voulant transférer leur entreprise d'ici 10 ans, l'accroissement du bassin de repreneur(e)s potentiel(le)s doit être une priorité. En effet, si le grand bassin de personnes en démarches pour créer ou reprendre une entreprise a presque doublé depuis 2010 (passant de 4,6 % à 7,5 %), le taux plus spécifique de démarches pour reprendre ou acheter une entreprise a connu une augmentation beaucoup plus timide, passant de 19,0 % à 21,9 % en 2022. Et le ratio de 1 repreneur(e) pour 1 entreprise à acheter n'est pas réaliste – surtout en regard de la tendance à entreprendre à plusieurs, venant ainsi réduire le bassin de repreneur(e)s potentiel(le)s.

## **Donner le goût au repreneuriat**

L'*Indice* révèle également que les motivations des personnes désirant prendre la relève d'une entreprise sont également moins centrées sur la réalisation d'un rêve personnel que celles des personnes désirant créer une entreprise (81,8 % contre 92,3 %) et moins axées sur le fait d'exploiter une bonne idée d'affaires (75,5 % contre 87,2 %).

Au regard de ces chiffres, le Réseau Mentorat y voit certaines clés pour faire vivre au repreneuriat la même courbe exponentielle de désirabilité que celle vécue par la création d'entreprise au fil des dernières années au Québec. Réaliser ses rêves et se réaliser personnellement est tout aussi possible dans une reprise que dans le projet de démarrage d'une entreprise, par exemple. Sans compter qu'une posture d'innovation est tout aussi possible et gratifiante que dans la création d'une entreprise.

Bonne nouvelle : parmi les personnes qui ne sont pas impliquées dans un quelconque processus entrepreneurial, 4 sur 5 (79,6 %) affirment que les entrepreneur(e)s qui achètent ou reprennent une entreprise existante sont tout aussi important(e)s pour la société que les créateurs et créatrices de nouvelles entreprises.

## **Chaîne entrepreneuriale : stabilisation des taux d'intentions et de démarches, léger recul du taux de propriétaires**

Après trois ans de baisses consécutives des grands taux d'intentions et de démarches pour entreprendre (création et reprise), ces taux se stabilisent en 2022 et connaissent même une légère hausse :

- Intentions d'entreprendre : 16,1 % (2021 : 15,1 %) ;
- Démarches : 7,5 % (2021 : 7,2 %).

Toutefois, le taux de propriétaires connaît une légère baisse pour s'établir à 5,3 % (il s'était stabilisé depuis deux ans à 5,6 %). Rappelons que la tendance globale de ce taux est à la baisse depuis 2015 (il se situait alors à 7,9 %). Derrière cette baisse du taux global de propriétaires, il y a celle du taux pour les 50-64 ans (de 6,4 % en 2021 à 5,9 % en 2022 – le taux est en baisse depuis 2019) et celle du taux des personnes immigrantes (de 6,9 % en 2021 à 4,7 % en 2022). Cette baisse importante pourrait être mise en lien avec le niveau record des emplois disponibles pour les personnes issues de l'immigration en 2022 au Québec et rappelle que le travail pour soutenir

et conserver le potentiel entrepreneurial des personnes immigrantes est nécessaire, tant pour la création que la reprise d'entreprise.

## Autres faits saillants

- Le potentiel de croissance des entreprises à reprendre est le facteur d'attractivité n°1 pour les repreneur(e)s.
- Femmes repreneuses :
  - Parmi les personnes en démarches pour reprendre, le tiers (32,7 %) sont des femmes. La conciliation de la vie professionnelle et personnelle est un obstacle pour elles.
  - Toutefois, plus de la moitié des femmes en démarches pour reprendre une entreprise (50,3 %) comptent ensuite faire au moins un pivot (modification au modèle d'affaires), un taux un peu plus élevé que chez les hommes (44,7 %).
- Taux d'échec du processus repreneurial :
  - Environ 1 entrepreneur(e) sur 5 a connu au moins un échec repreneurial, tant du côté des repreneur(e)s (22,8 %) que des cédant(e)s (18,3 %).
- 1 cédant(e) sur 5 (22,4 %) veut lancer une nouvelle entreprise après avoir terminé son processus de transfert.

## Des partenaires clés de l'écosystème entrepreneurial

L'*Indice entrepreneurial québécois 2022* du Réseau Mentorat est présenté par le [ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec](#) ainsi que par les partenaires majeurs suivants : [Banque Nationale](#), la [CDPQ](#), [Familles en affaires - HEC Montréal](#), [l'Institut d'entrepreneuriat Banque Nationale - HEC Montréal](#) et [l'Ordre des CPA du Québec](#). L'*Indice* est réalisé en partenariat avec le [Centre de transfert d'entreprise du Québec](#), [EVOL](#) et [Léger](#).

L'*Indice* peut aussi compter sur les partenaires collaborateurs suivants : Alias entrepreneur(e), Agoralliance, École des entrepreneurs du Québec, Entre Chefs PME, Entreprendre ICI, Groupe 3737, La Ruche, MicroEntreprendre, Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat, Réseau des femmes d'affaires du Québec, OSEntreprendre.

Pour en savoir plus sur l'*Indice entrepreneurial québécois 2022* et télécharger le rapport : <https://indiceentrepreneurialqc.com/rapports/indice-2022>

## Citations

« Le repreneuriat représente un enjeu de taille pour l'avenir entrepreneurial du Québec. On constate, avec cette publication du Réseau Mentorat, qu'il faut miser sur la collaboration au sein de notre écosystème d'affaires pour favoriser et stimuler la reprise d'entreprises partout sur le territoire québécois. »

Pierre Fitzgibbon

Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

« Les entrepreneurs québécois ont tout intérêt à préparer leur relève. Du soutien existe à cet effet. La mobilisation et la concertation de tous les acteurs du milieu des affaires québécois constituent d'ailleurs la clé pour relever les défis qui se présentent à nous en matière de repreneuriat. Je félicite chaleureusement le Réseau Mentorat et ses partenaires pour la publication de l'*Indice 2022*! »

Joëlle Boutin

Députée de Jean-Talon et adjointe parlementaire du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (volets sciences et innovation)

« Au Québec, nous savons comment rendre l'entrepreneuriat désirable. Le progrès des taux d'intentions et de

démarches depuis que l'*Indice* existe en est la preuve. Toutefois, ce travail a plutôt mis de l'avant la création d'entreprise. Considérant la vague de départ des propriétaires actuels, il faut promouvoir davantage la reprise d'entreprise et préserver davantage les entreprises existantes. »

Pierre Duhamel  
Directeur général  
Réseau Mentorat

« Les raisons qui peuvent motiver un(e) entrepreneur(e) à transférer son entreprise sont multiples. Cependant, tous les projets de transfert réussis ont un élément en commun : ils sont le résultat d'un important travail de préparation échelonné dans le temps. Toutes les ressources et les outils pour réussir le transfert de son entreprise existent. En tant qu'acteurs du milieu, nous avons la responsabilité de les promouvoir afin que nos entrepreneur(e)s les utilisent à leur plein potentiel pour couronner de succès leur projet, autant du côté cédant que du côté acquéreur. »

Stéphane Bourgeois  
Directeur principal – Transfert d'entreprises  
Banque Nationale

« Il est important de mettre en lumière les défis du repreneuriat et ses enjeux, autant du côté des entrepreneur(e)s cédant(e)s que des repreneur(e)s. L'*Indice* de cette année nous permet d'ailleurs de saisir toute l'importance de préparer avec soin cette transition cruciale. La CDPQ poursuit ses efforts pour accompagner les entreprises dans leur processus de relève et de croissance, afin d'assurer leur pérennité et surtout leur succès. »

Ani Castonguay  
Première vice-présidente, Affaires publiques  
CDPQ

« Le processus repreneurial d'une entreprise familiale est le moment parfait pour remettre en cause son modèle d'affaires, pour explorer et exploiter de nouvelles opportunités et parfois même le réinventer, et ce, dans le but de lui donner une impulsion ou encore un nouveau souffle. Le repreneuriat familial est à l'intersection entre la sagesse du ou de la relayeur(e), souvent accompagné d'expérience et de savoir-faire, et la vitesse des repreneur(e)s poussé(e)s par leurs aspirations, leurs nouvelles idées et leur nouvelle vision de l'entreprise. Tirer profit de cette phase unique dans la collaboration contribue largement à la pérennité de celle-ci. »

Luis Cisneros  
Professeur titulaire, Département d'entrepreneuriat et d'innovation HEC Montréal  
Directeur académique, Familles en affaires – HEC Montréal  
Fondateur du Pôle entrepreneuriat, repreneuriat et familles en affaires

« Une nouvelle norme commence à émerger quand il est question de repreneuriat : la reprise en équipe. En effet, les chercheur(e)s, les expert(e)s et la littérature font souvent référence à la reprise d'entreprise en solo. Or, les résultats de cet *Indice* démontrent que non seulement le désir de reprendre une entreprise est important, mais la reprise en équipe n'est plus un phénomène rare, avec tous les avantages que ça comporte. Au contraire, dans quelques années, le repreneuriat s'écrira au pluriel. »

Jorge Meija  
Professeur agrégé, Département d'entrepreneuriat et d'innovation HEC Montréal  
Directeur, Observatoire Institut d'entrepreneuriat Banque Nationale – HEC Montréal

« La résilience de l'économie québécoise dépend largement de ce qui a été construit par nos prédécesseur(e)s. Que ce soit pour les accompagner dans la continuité ou le changement, les CPA sont des allié(e)s incontournables pour guider les entrepreneur(e)s au cœur des décisions les plus stratégiques. »

Geneviève Mottard, CPA  
Présidente et chef de la direction  
Ordre des CPA du Québec

« Le Québec est présentement confronté à une vague d'intentions de transferts d'entreprises. L'*Indice* nous confirme que l'organisation des cédants en amont du transfert reste un enjeu et que nous devons faire un travail

de sensibilisation à cet effet. Les transferts initiés trop tardivement ont plus de chance de se solder par un échec. Il est donc essentiel de travailler en ce sens pour assurer la pérennité de nos entreprises. »

Alexandre Ollive  
Directeur général  
Centre de transfert de l'entreprise du Québec

« *L'Indice 2022* vient confirmer un phénomène que nous observons sur le terrain. Les repreneur(e)s, et même davantage les femmes repreneuses, ont un désir d'innover. Chez Evol, nous savons que le repreneuriat est une occasion en or d'inclure des actions fortes de développement durable au sein d'une entreprise. C'est aussi une belle opportunité de s'allier avec des personnes encore sous-représentées en entrepreneuriat. Nous continuerons d'appuyer les démarches innovantes de ces repreneur(e)s représentant la pluralité des visages du Québec. »

Chantal Thieblin Goffoz  
Directrice, financement d'impact et développement durable  
Evol

« En cette période inflationniste où plane toujours la menace d'un ralentissement, il est intéressant de voir que ce contexte unique ne refroidit pas les intentions de se lancer en affaires ou d'entreprendre des démarches en ce sens, bien au contraire. Le sondage démontre aussi la culture entrepreneuriale des personnes immigrantes au Québec. Ils et elles contribuent directement à cette culture au Québec. Maintenant, comment allumer la flamme du repreneuriat dans notre économie qui a besoin de tous ses talents pour poursuivre le travail d'un entrepreneur qui souhaite laisser sa place. »

Christian Bourque  
Vice-président exécutif  
Léger

## Méthodologie de l'étude

Le sondage s'est déroulé du 12 décembre 2022 au 20 février 2023.

### VOLET A

*L'Indice 2022* est composé d'un sondage mené au sein de la population auprès de 18 658 Québécois(es), dont 5 022 répondant(e)s à l'ensemble du questionnaire. Ce volet de *L'Indice* fait référence au sondage mené grâce au panel Web de Léger et couvre toutes les étapes de la chaîne entrepreneuriale : intentions, démarches, propriétaires, fermetures et individus qui ne sont pas dans le processus entrepreneurial (ou « chaîne entrepreneuriale »). Pour un échantillon probabiliste de la même taille, la marge d'erreur aurait été de  $\pm 1,6\%$ , 19 fois sur 20.

### VOLET B

*L'Indice 2022*, c'est aussi la mobilisation record de 43 partenaires collaborateurs qui ont lancé le sondage dans leurs réseaux respectifs de propriétaires d'entreprise, pour un total de 1 160 entrepreneur(e)s. Ces partenaires œuvrent, selon leur mission respective, à mettre en réseau les entrepreneur(e)s, à les informer, les outiller, parfois les financer, et les accompagner. Pour un échantillon probabiliste de 1 160 répondant(e)s, la marge d'erreur maximale aurait été de  $\pm 2,9\%$ , 19 fois sur 20.

## À propos du Réseau Mentorat

Le Réseau Mentorat se dédie au développement du plein potentiel des entrepreneurs par le mentorat. En collaboration avec des partenaires, nous créons des relations d'accompagnement durables basées sur l'écoute et le partage, à travers le Québec et la francophonie. Nous croyons que la croissance des entreprises passe avant tout par le mieux-être de celles et ceux qui les dirigent. Grâce au mentorat, nous aidons les entrepreneurs à trouver le soutien nécessaire à leur épanouissement pour qu'ils puissent contribuer pleinement à l'essor économique de leur région. Au Québec, le Réseau Mentorat compte sur l'appui majeur du ministère de l'Économie et de l'Innovation, de la Banque Nationale, de Québecor et de Desjardins, ainsi que sur des partenaires de premier

plan, notamment Barreau du Québec, Cascades, Cogeco, Développement économique Canada, Laval économique, Fonds de solidarité FTQ, Hydro-Québec, Intact Assurance, Léger, RBC Banque Royale et Secrétariat à la jeunesse du Québec. [www.reseaumentorat.com](http://www.reseaumentorat.com)



[@reseaumentorat](https://www.facebook.com/reseaumentorat)



[Réseau Mentorat](https://www.linkedin.com/company/reseau-mentorat)



[@reseaumentorat](https://www.twitter.com/reseaumentorat)

## Source

Réseau Mentorat

## Pour tout renseignement

Claudia Ntihinyuka  
Coordonnatrice  
TACT  
[cntihinyuka@tactconseil.ca](mailto:cntihinyuka@tactconseil.ca)  
581 888-1048